

## Avis de Publicité

Délivrance d'un titre d'occupation du domaine public (Le présent avis est établi en application de l'article L. 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques).

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP) consent à la Société S.A World Trade Center Marseille Provence WTCMP une autorisation d'occupation de divers espaces à vocation événementielle situés au Palais de la Bourse de Marseille , siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, 9 la canebière 13001 Marseille, aux fins d'y organiser pour son compte ou celui de tiers tous événements professionnels, culturels ou grand public tels que colloques, conférences, salons, manifestations commerciales, ...

Les espaces concernés au sein du Palais de la Bourse appartenant au domaine public de la CCI sont :

- Grand Hall,
- Salle des séances,
- Salon d'honneur.

La Société S.A World Trade Center Marseille Provence est immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 070805320. Son siège social est actuellement situé au n° 2 de la Rue Henri Barbusse,13001 Marseille.

Le titre d'occupation du domaine public est consenti à l'amiable, l'organisation de la procédure de sélection préalable prévue à l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques étant injustifiée en raison des considérations de droit et de fait suivants :

### **1- Organisation de l'activité économique exercée sur le domaine public de la CCIMP**

La CCIMP a décidé d'étendre l'objet de sa filiale la S.A World Trade Center Marseille, filiale qu'elle détient à plus de 98 %, aux fins de lui adjoindre l'activité économique :

- d'exploitation et commercialisation d'espaces événementiels lui appartenant ou appartenant à toute société commerciale ou civile créée par elle,
- d'organisation pour son propre compte ou le compte de tiers de tous événements de nature professionnelle tels que conférences, colloques, salons, manifestations commerciales dans les espaces événementiels concernés.

### **2- Caractéristiques du titulaire du titre d'occupation du domaine public**

La CCIMP est associée ultra majoritaire de la S.A WTCMP. La S.A WTCMP est dotée d'un Conseil d'Administration composé de membres élus de la CCIMP. La présidence de la S.A WTCMP est assurée par un représentant de la CCIMP.

La Société S.A WTCMP, titulaire du titre d'occupation, constitue de ce fait une personne privée sur les activités de laquelle la CCIMP, propriétaire du domaine public et autorité compétente de gestion, est en mesure d'exercer un contrôle étroit

**3- les locaux, objet du titre d'occupation présentent des caractéristiques de dépendance physiques et fonctionnelles entraînant des conditions particulières d'occupation et d'utilisation**

Le Palais de la Bourse de Marseille est de plus situé dans un périmètre situé en totalité dans le périmètre de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Marseille. Il abrite le siège de la CCIMP et ses services.

Réaménagé progressivement depuis plusieurs années, afin d'accueillir à terme la totalité des services de la CCIMP, le Palais de la Bourse accueillera par ailleurs des surfaces commerciales (café/ brasserie), en rez-de-chaussée.

La CCIMP entend continuer à user de la faculté d'organiser des événements au Palais de la Bourse de Marseille pour les besoins de ses services internes ou à destination de publics extérieurs en lien avec ses missions de développement économique des entreprises et des territoires.

Les différents types d'occupation du Palais de la Bourse nécessitent le strict respect par chaque occupant de l'organisation générale de gestion de la circulation des personnes et des marchandises et des contraintes relatives à la nature et au contenu des manifestations organisées en son sein.

Ces différentes caractéristiques entraînent l'obligation pour la CCIMP de conserver un contrôle étroit des modalités d'exercice de l'activité, objet du titre d'occupation et imposent des contraintes particulières d'occupation et d'utilisation des espaces qui justifient l'attribution amiable du titre d'occupation.

**Contact auprès de :** Téléphone : 0 810 113 113

Courriel : gilles.michel@ccimp.com

Publicité mise en ligne : le 12 / 04 / 2019